



Madame le Maire de Hanvec

A

Monsieur PIRON
Pen ar Hoat ar Gorre
29 460 HANVEC

HANVEC, le 2 octobre 2017

Lettre recommandée avec accusé de réception 1A14502925785

Acquisition d'une portion de domaine public situé à Pen ar Hoat ar Gorre à Hanvec

Monsieur,

Par lettre en date du 27 juillet 2017, vous demandez à faire l'acquisition d'une portion de domaine public communal pour permettre la mise en place d'un système d'assainissement individuel pour la propriété que vous venez d'acquérir.

J'ai l'honneur de vous informer que, considérant l'avis favorable de la commission voirie, le conseil municipal, dans sa séance du 27 septembre 2017, s'est prononcé sur la désaffectation des morceaux de terrain et a décidé de lancer l'enquête publique. Le conseil a également indiqué que les frais afférents à la cession (mise en place de l'enquête de publique + coût du bornage + acquisition du terrain) seront à votre charge. A ce titre, vous trouverez sous ce pli la copie de la délibération 2017-42.

Je vous informe être en contact avec le commissaire enquêteur qui sera en charge de ce dossier. L'enquête publique aura lieu du 23 octobre au 08 novembre 2017. Quatre affaires, dont celle de votre voisin, seront traitées au cours de cette enquête publique. Au préalable, la commune est dans l'obligation de faire paraître un avis qui sera publié dans des journaux d'annonces légales (Télégramme et Ouest France). Une copie de mon arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique et désignant le commissaire enquêteur sera également affichée sur place, au moins 15 jours avant le début de l'enquête.

En outre, il est probable que le commissaire enquêteur se rende sur les lieux à la mi-octobre afin de constater la situation.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire
Marie Claude MORVAN

